



## LE FOYER de GRENELLE et ses RESSOURCES : l'essentiel 2024

**Le Foyer de Grenelle, un lieu d'accueil, d'écoute, de partage, d'accompagnement et de fraternité !**

Venez nous rendre visite sur place au 17, rue de l'Avre 75015 Paris (métro La Motte-Picquet) ou sur le site <http://www.foyerdegrenelle.org/>. Vous découvrirez nos activités et pourrez faire un don en ligne !

### FAITS MARQUANTS et CHIFFRES CLES 2024

- Janvier : agrément **Jeunesse et éducation populaire** signé avec le rectorat de Paris.
- Mars : relance de l'**atelier graphie et phonétique** parmi les ateliers socio-linguistiques (ASL) des migrants 'primo arrivants'.
- Printemps : 22 **paniers solidaires** financés par la Fédération de l'Entraide Protestante donnent à des familles accompagnées un accès à moindre coût aux produits des AMAP présentes au Foyer.
- Juin : **changement de directeur** : au départ de Grâce Nkunda après 8 ans, Michaël Kalfon devient directeur et Adrien Poullaouec, ancien responsable Jeunesse, le remplace comme directeur adjoint.
- Juillet-Août : **Août Secours alimentaire (ASA)**, partenariat de distribution alimentaire avec la paroisse Saint Léon ; déjeuners du dimanche en été en association avec les paroisses protestantes voisines.
- Septembre : le Foyer de Grenelle a participé au Forum des associations du 15<sup>ème</sup>, l'occasion de rencontrer des candidats au bénévolat du quartier.
- Octobre : **suspension du petit déjeuner** après des incidents violents ; reprise deux semaines plus tard après que les mesures nécessaires ont été prises ; retour à une atmosphère apaisée.
- Novembre : tournage de **l'émission télévisée de Noël** de Présence protestante au Foyer.
- Décembre : 5<sup>ème</sup> rencontre débat de l'année : **Vivre la laïcité aujourd'hui**, coorganisée avec l'association interreligieuse Agir pour la fraternité Paris XVème.
- En 2024 : 7 réunions du **groupe de supervision** suivi par 8 bénévoles du petit déjeuner avec l'aide d'une psychologue ; le Foyer a mis un terme à toute **distribution alimentaire** ; **8 bourses** distribuées pour des études à visée professionnelle par le Fonds Bonhoeffer...

**Chiffres clés en matière d'accompagnement** : 1 610 attestations de domiciliation pour 2049 personnes adultes dont 422 exilés ; 299 élèves de 50 nationalités en Français Langue étrangère (FLE de l'après-midi ou du soir et ASL) ; 118 jeunes et enfants en soutien scolaire, 60 en accueil de loisirs et 55 jeunes accompagnés individuellement ; 35 sorties organisées pour les 52 adultes et 69 seniors inscrits ; 147 consultations juridiques. En 2024, 2 830 rendez-vous aux ateliers informatiques pour 402 inscrits, dont 25% âgés de plus de 75 ans ; 227 interventions en 6 séances de Repair'café où 3 élèves ingénieurs viennent prêter main forte ; 4 logements stables trouvés ; zéro déchet aux 'Miettes' (6 braderies attirant 200 visiteurs) où seuls 15% des articles collectés sont proposés à la vente, 85% étant totalement recyclés (redistribution ou transfert au Relais). Plus de 4 000 petits déjeuners, de 2 000 goûters et 1 760 repas du mercredi soir, sans compter les 200 invités au souper de Noël ; 14,3 t de produits alimentaires consommés... **des dizaines de milliers d'heures d'accueil, d'écoute et de discussion...**

### 1 | L'ORGANISATION

Issu du mouvement du christianisme social le Foyer de Grenelle a été créé en 1884. Il s'est constitué en association loi 1901 le 7 avril 1919. En tant que centre social depuis 1988, le Foyer de Grenelle met en œuvre un « projet social » approuvé et suivi par la Caisse d'Allocations Familiales de Paris (CAF).

L'objectif initial de soutien aux familles ouvrières du quartier a évolué et s'articule aujourd'hui dans un « projet associatif » renouvelé autour des 5 axes suivants :

- Accueillir dans la confiance pour soulager, réconforter et dire l'hospitalité du Foyer ;
- Accompagner, donner des capacités pour rendre autonome, faire grandir dans la propre estime de soi ;
- Vivre ensemble et différents dans une dimension collective ;
- Témoigner de la liberté de croire, dans le respect de l'ancrage protestant du Foyer et des convictions de chacun selon le principe de laïcité ;
- Mettre en adéquation ambitions et moyens en intégrant des limites à son action.

« Ensemble et différents », c'est la signature du Foyer qui fait écho à la posture adoptée par chacun des salariés et bénévoles dans sa relation d'accueil bienveillant de tous et chacun. Il s'agit d'offrir, non des prestations de service anonymes, mais une écoute individuelle attentive. Lieu de partage fraternel, le Foyer est aussi un lieu d'éducation populaire pour mettre chacun en capacité d'agir de façon autonome et de développer ses talents.

## 2 | LE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE ET LE COMPTE D'EXPLOITATION

Le **modèle économique du Foyer s'inscrit dans l'économie sociale et solidaire « à impact »**. Il repose sur l'engagement individuel des accueillants et le soutien financier des pouvoirs publics et d'amis. Il s'articule ainsi :

- 1) L'engagement des bénévoles et salariés auprès des personnes accueillies pour leur faire comprendre qu'elles « comptent » et les aider à prendre en mains leurs vies. Cette richesse humaine recouvrée évite des coûts sociaux importants. Les mesures du temps de bénévolat ou du montant des dons reçus du public sont loin de lui rendre pleinement justice ;
- 2) Le travail en réseau avec des associations partenaires (Cimade, conférence St Vincent de Paul, Dom'asile, Fédération de l'Entraide Protestante...) qui partagent la conviction que la gratuité est aussi une valeur et apportent un soutien en temps, en finances ou en compétence afin d'accompagner au mieux les accueillis ;
- 3) Au titre de ses ressources financières propres, le Foyer accueille avec reconnaissance les dons d'amis qui, sans y être tous actifs, partagent ses orientations, mais aussi d'entreprises, d'associations et de fondations. La mise à disposition de salles procure des revenus complémentaires, tout comme les Miettes (braderie) qui avec les AMAP, le Repair-café ou la récupération d'invendus réduisent le gaspillage dans le cadre de l'économie circulaire, de proximité et du partage des ressources ;
- 4) Reconnu par les Pouvoirs publics pour la qualité de son action, le Foyer de Grenelle a signé des conventions répondant à des dispositifs administratifs (Domiciliation, Centre social, services civiques, stages BAFA, Point Information Vacances, Seniors connectés...) qui s'accompagnent souvent de subventions indispensables pour l'équilibre financier, en particulier de la CAF de Paris, la DSOL de la Ville de Paris, la DRIHL...

**Les ressources non financières (cf. 6 infra) :** un total de 1 013 K€ apparaît en note des comptes 2024.

**Les ressources financières :** le total des produits de l'année 2024 s'élève à 1 120 K€. *Les subventions publiques*, principalement de la Ville de Paris (DSOL) et de la Caisse d'Allocations Familiales de Paris, représentent 54% des ressources purement financières du Foyer. Elles couvrent une large part du loyer, des frais de personnel et des activités du centre social. Depuis 2022 elles ont crû d'environ 14,6% alors que les charges ont augmenté de 26,3% sur les achats pour activités, de 21,2% pour les salaires... et de 186 %, soit un quasi triplement, pour les fluides.

*Les ressources propres* sont donc indispensables au bon fonctionnement du Foyer. Elles ont 5 provenances qui sont, par ordre d'importance décroissant : la générosité directe du public à hauteur de 188 K€ (dont 105 K€ de legs), les dons de fondations et associations (94K€), la participation aux frais lors de la mise à disposition de locaux, la contribution des participants aux activités et, enfin, les braderies.

### COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)

	2022	2023	2024		2022	2023	2024
<b>Produits</b> d'exploitation				<b>Charges</b> d'exploitation			
Subventions publiques	527	581	604	Achats pour activités courantes	217	238	274
Ressources propres	252	330	329	Loyer, fluides, entretien locaux	208	189	185
Reprises Prov/ F. dédiés	108	42	56	Frais de personnel	344	401	417
Legs, donations du public			105	Dotations Prov et Amortissement	52	58	58
<b>Total produits exploit.</b>	<b>887</b>	<b>953</b>	<b>1 094</b>	Impôts, fonds dédiés, MPEF	72	82	95
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 6</b>	<b>- 5</b>	<b>+ 65</b>	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>893</b>	<b>958</b>	<b>1 029</b>
<b>Résultat global</b>	<b>-1</b>	<b>3</b>	<b>+ 83</b>	Résultat financier/ exception./ IS	+ 5	+ 8	+ 18

Si l'exercice 2024 se solde par un excédent de 82 867 €, son montant est inférieur aux legs reçus pour 104 826 € ce qui révèle un déficit courant d'environ 22 000 €.

*Ainsi, la répartition des ressources globales du Foyer en 2024 est la suivante pour un total de 2,133 millions € :*

- *Bénévolat et dons en nature : 1013 K€, soit 47,5%*
- *Subventions publiques : 604 K€, soit 28,3% (dont DSOL 261 K€, CAF 183 K€, DRIHL 49 K€, Mairie...)*
- *Soutien de fondations et donateurs privés : 282 K€, soit 13,2%.*
- *Autres ressources propres (participations salles et activités, braderies) : 152 K€, soit 7,1%.*
- *Reprises de provisions, fonds dédiés, exceptionnel : 82 K€, soit 3,9%.*

Poursuivant son **plan pluri annuel de travaux**, le Foyer a procédé en 2024 à la deuxième tranche de renouvellement des huisseries pour environ 120 K€ et a bénéficié de 80% de subventions, de la CAF et la DSol.

### 3 | L'ENVIRONNEMENT, LES PARTENAIRES

Implantée depuis l'origine dans le XVème arrondissement, le plus peuplé de Paris, l'association entretient un réseau de près d'une centaine de partenaires locaux ou experts à vocation nationale. On peut citer en particulier La Croix rouge, la Bouchée de pain, la bagagerie Antigél, Depaul ou Association Pour l'Amitié pour l'accompagnement ou Culture du cœur pour l'accès gratuit à des spectacles. Le Foyer participe aux journées des associations et de solidarité qu'organise la Mairie du XVème ainsi qu'au conseil de quartier.

**La MPEF** : le Foyer de Grenelle est membre de la Mission Populaire Evangélique de France, elle-même membre de la Fédération Protestante de France. La MPEF, qui est propriétaire des locaux, et le Foyer ont signé un bail de 12 ans par lequel, en échange d'un loyer inférieur au prix de marché, le Foyer prend en charge tous les travaux d'entretien comme de gros œuvre. Le Foyer rembourse à la MPEF le coût du personnel qui lui est détaché, et contribue aux frais fédératifs du mouvement qui regroupe 12 « fraternités » en France ayant la même vocation. La MPEF a créé une fondation sous l'égide de la Fondation du Protestantisme qu'utilise le Foyer.

### 4 | LES ACTIVITÉS

Les habitués du Foyer de Grenelle le comparent souvent à une « ruche », image confirmée par la diversité des activités qui mobilisent toutes les salles et par le va et vient incessant des plus de 2 000 personnes qui franchissent son seuil chaque semaine. Les 27 activités du rapport d'activités 2024 sont regroupées en 7 pôles.

Le pôle le plus important en nombre d'activités est le pôle **Solidarité/économie circulaire** qui en compte 11 : de la domiciliation aux braderies des Miettes, de la permanence logement ou d'écrivain public au dîner du mercredi soir... La mention de l'économie circulaire traduit l'importance de la durabilité dans l'approche non consumériste du Foyer. Recyclage, réparation, revente à bas prix y sont de tradition.

Quatre pôles portent un nom explicite sur l'activité qu'ils abritent : **Parcours vers l'emploi (PVE)**, **Accueil général, Familles-Adultes-Seniors** et **Enfance-Jeunesse** et, dans chacun, diverses activités adaptées au public concerné sont proposées. La première promotion du Programme Linguistique à Visée Professionnelle a rassemblé 9 élèves.

Le pôle **Français langue étrangère (FLE)** et **Espace public numérique (EPN)** décrit plus exactement qu'un intitulé général « Formation » la diversité des activités proposées ; côté FLE, le taux de réussite aux examens DELF est de 80 % ; à l'EPN on compte plus de 60 % de femmes et plus des 2/3 de personnes âgées de plus de 60 ans.

Enfin, le pôle **Vie associative** veut rassembler et fédérer ceux qui fréquentent le Foyer ; tous sont invités au café associatif, aux rencontres-débats, aux expositions, aux fêtes... ; le culte du dimanche rappelle l'inspiration protestante du Foyer, aujourd'hui comme à l'origine.

La même idée de **transversalité** et de lien entre les pôles anime le comité de rédaction du magazine d'information, de réflexion et de débat, l'AMIDUF, envoyé à près de 800 amis du Foyer.

### 5 | L'ACTIVITÉ FINANÇÉE PAR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Au-delà du bénévolat, la générosité du public se manifeste sous forme de dons nominatifs ou anonymes. Ces dons sont essentiels pour la pérennité du Foyer de Grenelle et la poursuite de sa mission dans l'esprit qui l'anime depuis sa création. Leur augmentation est le gage d'un futur meilleur pour beaucoup.

**Le don** : les ressorts du don au Foyer de Grenelle sont la reconnaissance, la responsabilité, et la résistance.

- *Reconnaissance d'une vie et d'une grâce données sans contrepartie, ce qui libère du souci de soi, et permet d'agir librement avec et auprès de nos semblables, nos frères.*
- *Responsabilité qui engage les acteurs du Foyer à s'impliquer face aux injustices pour la dignité, la solidarité, la fraternité, la terre habitée.*
- *Résistance : par sa finalité et sa gratuité même, le don peut s'interpréter selon Jacques Ellul et Paul Ricoeur comme un geste de résistance à la société technicienne et comptable où l'homme est valorisé en fonction de son aptitude à produire ou consommer. Résistance, aussi, aux effets sociaux délétères d'une société donnant le primat à l'intérêt individuel au détriment du bien collectif.*

En 2024 la générosité du public a atteint 282 K€, soit sous forme de dons directs de particuliers soit sous forme de dons collectés par des fondations et associations à vocation d'accompagnement social et transmis au Foyer. Cela représente 27,2% des charges de l'année. Elle est en forte hausse grâce aux legs et donations reçus, mais

aussi en raison des liens, pas uniquement financiers, initiés ou renforcés avec des partenaires comme la Fondation du protestantisme ou des Entraides paroissiales.

Les frais directs de collecte se limitent à l'envoi de 2 à 3 courriers par an adressés aux membres, bénévoles et anciens donateurs pour un coût total d'environ 1 500 €. Aussi, peut-on affirmer qu'à 99% les dons du public sont consacrés aux actions sociales et d'intérêt général du Foyer, sans distinction entre Centre social ou autres.

## 6 | LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

La principale ressource du Foyer de Grenelle ce sont ses 360 bénévoles. En 2024 leur engagement a été de 51 380 heures sans compter ni le mécénat de compétence ni le bénévolat de gouvernance. Valorisé sur la base des coefficients minimaux de la convention collective à 1,2 SMIC, cela représente 978 889 €.

A côté des 8,5 tonnes de denrées collectées en direct ou retirées auprès de la Banque Alimentaire Ile de France et évaluées à 34 423 €, le Foyer a bénéficié de dons en nature non valorisés comme des vêtements vendus ensuite à bas prix lors des « Miettes » ou du pain offert par deux boulangeries voisines.

## 7 | LA SITUATION PATRIMONIALE EN FIN D'EXERCICE ET BILAN

Le bilan montre une situation saine avec des fonds propres très largement supérieurs aux immobilisations nettes et un important fonds de roulement. Les réserves financières de 531K€ sont déposées sur des comptes d'épargne ou placées en SICAV de trésorerie et pour 66K€ investies auprès de la coopérative de crédit à impact Oïkocredit. Les fonds dédiés ou reportés, à nouveau en hausse, concernent les travaux immobiliers et le programme Bonhoeffer d'aide à la formation professionnelle dans un secteur en tension.

### BILAN du FOYER de GRENELLE (en milliers d'euros)

<b>ACTIF</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>		<b>PASSIF</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Immobilisations nettes	294	342	363		Fonds propres associatifs	868	924	1 009
Créances	217	210	148		Fonds dédiés/reportés	39	60	89
Placements financiers	364	373	531		Provisions	0	0	0
Disponibilités	284	366	231		Dettes	252	307	175
<b>Total Actif</b>	<b>1 159</b>	<b>1 291</b>	<b>1 273</b>		<b>Total Passif</b>	<b>1 159</b>	<b>1 291</b>	<b>1 273</b>

**Politique financière :** la gestion des finances du Foyer repose sur les considérations suivantes :

- Conformément au 5<sup>ème</sup> axe de son projet associatif, le Foyer veille à adapter ses activités aux moyens (humains, de locaux disponibles et de finance) dont il dispose ; il analyse toute nouvelle évolution à la lumière de la conformité à ses objectifs et n'hésite pas à supprimer autant qu'à créer des activités.
- Il recherche un équilibre entre les financements obtenus sous forme de subventions publiques, et dépendant donc du pouvoir politique, et les ressources propres, humaines et financières ;
- Les réserves conservées au bilan ont pour vocation première d'avoir le temps de bâtir un nouveau projet en cas de changements imposés ou voulus. Un montant égal à 6 mois de charges courantes est nécessaire à cet égard, en particulier en cas d'ajustement des effectifs ou de suppression d'une activité.

## 8 | L'ÉVALUATION DES ACTIONS

Le Foyer de Grenelle rend compte de ses activités à ses membres lors des Assemblées Générales ainsi qu'aux pouvoirs publics pour les activités qu'ils financent en leur adressant des bilans comportant des indicateurs variés. Mais l'impact des actions d'accompagnement personnalisé, qui sont l'essence même de l'activité du Foyer, tant en termes d'économie de coûts sociaux que de réconfort et de bien être individuel et collectif mériterait d'être pris en compte au-delà des traditionnels critères chiffrés.

## 9 | LES RÉFÉRENCES

Les comptes approuvés à l'AG du 18 Mai 2025 ont été établis par Mazars, expert-comptable, et audités par AGH, commissaire aux comptes et sont accessibles sur le site <http://www.foyerdegrenelle.org/>. Réalisé par le Foyer de Grenelle selon la trame proposée par *Don en Confiance*, le document *l'Essentiel 2024* ne fait pas l'objet de vérification externe.